



Arnaque sur un forfait d'épilation lumière pulsée

Par **guy49**, le **28/04/2013** à **16:57**

Bonjour,

il m'est arrivé que j'ai voulu essayer l'épilation à la lumière pulsée. Après quelques recherches d'institut, je me suis rendu chez une esthéticienne qui m'a assuré quand 10 séances, j'aurais une peau de bébé (je précise : je suis blond). Elle m'a bien dit que la lumière pulsée marchait sur tous types de peaux et même sur les poils claires. Rassuré, je commence les séances. Ne voyant pas de résultat, je lui demande si cela est normal; elle me réponds que je suis la seul personne avec qui elle ne voit pas de résultat. elle commence à essayer une autre technique en pulsant sans mettre de crème qui protège des rayonnements. J'avais des brulures et aujourd'hui, j'ai une dépigmentation à certains endroits de ma peau. Résultat, cela n'a pas marcher et en plus j'ai la peau abimé et j'ai déboursé plus de 1000 euros pour rien.

Cela fait 2 ans et je voulais savoir quelles sont les moyens de me faire rembourser par cet institut qui m'a menti et abimé?

J'ai les relevés de carte bancaire.

Merci de m'apporter des réponses....